

UBS : « un vrai parcours en science politique » après la transformation de la faculté de droit

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°337167 - Publié le 12/09/2024 à 10:48

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 13/09/2024 à 09:53



© Google Street View



Écoutez la synthèse

00:00

00:00  

« Nous proposons désormais une licence de droit avec un vrai parcours en science politique : le volume d'enseignement est beaucoup plus conséquent, avec deux unités d'enseignement en droit, et deux en science politique », indique Anne-Sophie Lamblin-Gourdin, doyenne de la faculté de droit et science politique de l'Université Bretagne Sud, à News Tank, le 11/09/2024.

En lien avec la création de l'IAE (Institut d'administration des entreprises) Bretagne Sud à la rentrée 2024, l'ancienne faculté de droit, des sciences économiques et de gestion de l'UBS (Université de Bretagne Sud) s'est en effet transformée en faculté de droit et de science politique. Jusqu'alors l'itinéraire sciences politiques ne valait qu'en tant que supplément de diplôme. Il s'agit désormais d'un parcours.

« Cette transformation présente aussi l'avantage de répondre à une vrai intérêt des jeunes sur le territoire pour la science politique. Les étudiants pourront poursuivre vers des masters orientés vers la science politique, ce qui n'était pas le cas avant », ajoute Anne-Sophie Lamblin-Gourdin.

Cette évolution ne remet pas en question l'interdisciplinarité entre le droit et la science politique. « il y a un besoin de juristes qui ne soient pas que des techniciens du droit mais avec une sensibilité à la science politique pour l'action publique, aussi bien au niveau local que régional et européen, car nous sommes dans une société de gouvernance à multi-niveaux. Ils doivent pour cela comprendre des enjeux d'économie politique et de sociologie. »

Autre préoccupation, la professionnalisation qui passe notamment par le développement de l'alternance, et un projet de licence professionnelle pour 2025.

L'alternance renforcée, une licence pro en projet

« C'est une stratégie de l'UBS de développer la professionnalisation de ses formations à travers l'alternance », déclare Marie Lafargue, vice-doyenne. Le nombre d'étudiants ayant trouvé un contrat d'alternance cette année confirme cette stratégie :

- Ils sont 17 alternants sur une promotion de 23 étudiants en master 2 en droit privé cette année, contre 7 sur 18 en 2023-2024.
- Ils sont 9 alternants sur une promotion de 15 étudiants en master 2 en droit public cette année, contre une moyenne de 50 % d'alternants sur les dernières années.

« Les étudiants et les structures d'accueil commencent à être bien sensibilisés. Souvent, les étudiants effectuent un stage long en master 1 et sont acceptés en alternance au sein de la même structure l'année suivante, ce qui est une marque de confiance de leur part », ajoute Marie Lafargue.

Afin de poursuivre cette professionnelle, un projet de licence professionnelle « Activités juridiques et métiers du droit privé » est prévu pour 2025. Il est destiné à former des juristes de niveau intermédiaire pour des étudiants souhaitant intégrer rapidement le monde professionnel.

Transition environnementale, une réflexion pour la rentrée 2025

Alors que l'UBS lance en 2024 son expérimentation du socle de compétence et connaissances en TDES avec 200 étudiants, avant une généralisation à la rentrée 2025, une réflexion s'ouvre à la faculté de droit et sciences politiques. « C'est pressenti pour un enseignement en deuxième année de licence de droit parcours science politique, mais aussi au sein d'enseignements déjà existants en master, on peut penser par exemple au droit du littoral », indique Anne-Sophie Lamblin-Gourdin.



Université Bretagne-Sud (UBS)

Catégorie : Universités

Adresse du siège

4 Rue Jean Zay
56100 Lorient France

Général

Date de création	1995
Statut	EPCSCP (Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel)
Tutelles	Ministère en charge de l'enseignement supérieur et la recherche
Implantations (dont siège)	Lorient (siège), Vannes et Pontivy
Composantes	<ul style="list-style-type: none">• 3 facultés : Droit, sciences économiques et gestion ; Lettres, langues, sciences humaines et sociales et Sciences et sciences de l'ingénieur ;• 2 IUT ;• 1 école d'ingénieurs - Ensibs
Regroupement d'appartenance	Alliance universitaire de Bretagne (coordination territoriale)
Présidence	Présidente : Virginie Dupont

Effectifs étudiants

2006-07

7 230

2007-08	7 469
2008-09	7 660
2009-10	8 052
2010-11	8 451
2011-12	8 415
2012-13	8 436
2013-14	8 634
2014-15	8 203
2015-16	8 661
2016-17	8 162
2017-18	8 204
2018-19	8 987
2019-20	10 237
2020-21	10 923

Source(s) : Open Data Esri

Inscriptions principales et secondes (source : Open data du Mesri)

Effectifs de doctorants contractuels

2021-22	64
2020-21	55
2019-20	54
2018-19	52
2017-18	48
2016-17	48
2015-16	52
2014-15	55
2013-14	55
2012-13	51

Source(s) : Open Data Mesri

Effectifs E-C titulaires

2021-22	255
---------	-----

2020-21	247
2019-20	262
2018-19	252
2017-18	247
2016-17	252
2015-16	255
2014-15	250
2013-14	252
2012-13	247
2011-12	253
2010-11	249

Source(s) : Open Data Mesri

Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.

Produits encaissables (M€)

Budget initial 2023	96,9 M€
2022	91,1 M€
2021	87,7 M€
2020	82,3 M€
2019	87,0 M€
2018	82,0 M€
2017	80,2 M€
2016	76,9 M€
2015	73 M€
2014	72,6 M€
2013	72,7 M€
2012	68,9 M€

Source(s) : Open data MESR

Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement la subvention pour charges de service public et les ressources propres.

Dépenses de personnel (M€)

Budget initial 2023	79,1 M€
2022	73,6 M€
2021	70,4 M€
2020	67,1 M€
2019	65,2 M€
2018	63,3 M€
2017	62,9 M€
2016	62,0 M€
2015	60,9 M€
2014	58,9 M€
2013	57,1 M€
2012	55,4 M€
2011	53,8 M€
2010	51,7 M€

Source(s) : Open data MESR

Fonds de roulement (en jours)

Budget initial 2023	32,3
2022	59,7
2021	60,2
2020	50,1
2019	47,2
2018	50,7
2017	53,1
2016	54,0
2015	49,0
2014	70,3
2013	76,4
2011	68,4
2010	71,4

Source(s) : Open data MESR

© News Tank Éducation & Recherche - 2024 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »